Synthèse journée de lancement pour l'écriture d'un Projet Culturel de Territoire (25 mars 2022)

Communauté de communes Bugey Sud

Philippe TEILLET

Lors du premier tour de table, l'un des participants a formulé quatre questions auxquelles devaient répondre, selon lui, les échanges qui débutaient. Il s'agissait de questions fondamentales, presque intimidantes et fortement exprimées. Les travaux qui ont suivi se sont prudemment gardés de s'y frotter. Mais pour clore cette première séquence, je vous propose de tenter de leur apporter des réponses en m'appuyant en partie sur des propos glanés lors des table-rondes.

Ces questions étaient donc les suivantes :

La culture : qu'est-ce que c'est ?La culture : pour quoi faire ?

La culture : pour qui ?La culture : à quel prix ?

La première est sans doute la plus terrible. En 1952, deux chercheurs américains (A.L. Kroeber et C. Kluckhohn) dénombraient <u>plus de 150 définitions différentes</u> du terme, forgées depuis le milieu du 18e siècle par des scientifiques, qu'ils soient anthropologues, sociologues ou encore psychologues. La tâche n'est donc pas simple. Nous traiterons donc cette question seulement pour terminer, après avoir examiné les trois autres, plus accessibles.

1. La culture : pour quoi faire ?

La question est ici celle des finalités de ce qui est entrepris et, à terme, de l'action de la communauté de communes en matière culturelle. Une tension est assez vite apparue lors des échanges. Nous avons vécu le début d'un processus, le lancement d'une réflexion partagée. Mais la vie culturelle dans le Bugey Sud a déjà une histoire marquée par des équipements, des associations, des services publics, des expériences de résidences artistiques, etc. L'une des finalités des travaux qui débutent est donc pour partie de faire un bilan de ce qui a été entrepris ici, d'en repérer les forces et faiblesses et d'en dessiner des perspectives à l'échelle élargie du Bugey Sud.

Au fond, des réponses à cette question ont déjà été apportées par celles et ceux qui se sont investie-s dans toutes ces initiatives. Le sens donné à leur action est-il toujours pertinent, peut-il évoluer à une autre échelle ou dans une autre époque marquée par des transitions de plus en plus impératives?

Un autre aspect de cette question a été abordé durant une partie des échanges. Il s'agissait alors de réfléchir aux liens entre le futur Projet Culturel de Territoire (PCT) et les axes du Projet de Territoire en cours d'adoption par les élus communautaires. En somme, quelles contributions culturelles au Projet de Territoire? Assurément, cette interrogation a semblé difficile. Les acteurs culturels paraissaient plus à l'aise pour évoquer leurs projets et actions que pour les articuler aux enjeux sociaux, économiques ou démographiques du Bugey Sud. Difficulté apparemment symétrique à celle des élus. La Présidente de la Communauté de communes avait rappelé qu'ils avaient été accaparés par les questions de déchets, d'assainissement, de traitement des eaux usées, etc., au point de ne pouvoir mettre des sujets culturels au cœur de leurs travaux.

Et pourtant, il serait possible, par exemple, de considérer la question de l'eau pas seulement comme un enjeu technique, de distribution et d'usages divers, mais aussi comme un enjeu culturel. Ce territoire est riche de cours d'eaux et de lacs. Leurs abords ont été aménagés, ce sont des ressources pour l'industrie mais aussi pour le tourisme. L'eau est une source de plaisirs mais aussi de rêveries. L'aménagement des rivières et des retenues sont une part du patrimoine local. L'eau est aussi une ressource à préserver parce qu'elle est menacée de différentes façons. La culture de tous ses usages

est un enjeu pour gagner en sobriété, etc. On le voit, l'eau est aussi une question culturelle, artistique, agricole, touristique, économique, sanitaire et donc un terrain possible pour des actions transversales susceptibles de nourrir le volet culturel d'un projet de territoire.

Le « schisme » évoqué durant cette séance pour représenter des divisions internes à ce territoire est un terme fort et une problématique centrale pour un projet culturel. Mais encore faut-il bien le préciser. S'agit-il d'une répartition différenciée des services et manifestations culturelles ? Auquel cas, les réponses à apporter concernent la mobilité des publics pour accéder à une offre culturelle inégalement répartie. Autre sujet transversal, car la mobilité concerne l'accès aux services publics, aux activités périscolaires, à l'emploi, cette question pourrait être abordée par les milieux culturels dans une contribution au projet de territoire. Mais le schisme peut aussi signifier des divisions entre populations ou groupes sociaux. Nous y reviendrons dans le point suivant (la culture : pour qui ?).

Enfin, la question des lieux culturels a été abordée, sans bien entendu être totalement traitée. Mais il semble qu'il s'agisse ici, comme dans bien d'autres territoires, des lieux de vie ou des tiers-lieux qui manqueraient à ce territoire. Il ne s'agit donc pas seulement d'un lieu avec les espaces et les équipements techniques nécessaires aux activités culturelles, mais d'un lieu où différentes personnes et groupes peuvent se retrouver, échanger, agir ensemble pour des activités artistiques, culturelles, éducatives, sociales, etc. Des lieux de ce type semblent déjà exister mais inégalement répartis. Cette question devra donc être examinée de façon plus attentive et peut-être en s'appuyant sur la politique nationale en faveur des Tiers lieux. Un autre sens du projet culturel de territoire serait donc de répondre à ce besoin culturel élémentaire de rencontres, d'échanges et de coopérations.

2. La culture : pour qui ?

Le sujet a semblé prioritairement apparaître sous l'angle des publics destinataires de toutes les activités portées par les services publics ou associations culturelles. Cet altruisme est louable mais il ne faudrait pas non plus négliger ce qui se joue au sein des associations et avec tous les bénévoles qui s'investissent dans l'animation de lieux ou l'organisation d'événements. Les liens qui se tissent, les sociabilités qui se développent, les compétences qui s'acquièrent à l'occasion, la reconnaissance que chacun-e- peut y trouver sont aussi des éléments à valoriser dans un projet culturel de territoire. Ils constituent en outre une belle illustration de ce que représente la participation à la vie culturelle (droit culturel fondamental) en termes de développement des capacités et pouvoirs d'agir des individus. Questions bien connues des structures relevant de l'éducation populaire.

Un certain nombre d'échanges ont aussi concerné tant l'ouverture des travaux pour l'écriture du PCT que la diversité de son contenu futur. La réflexion concernant les personnes concernées vaut autant en termes de disciplines artistiques qui risqueraient d'être oubliées (on a parlé à ce sujet des arts visuels, mais le champ artistique est d'une diversité telle qu'il faut être attentif à ne pas fermer les débats à des esthétiques méconnues, en émergences ou, parce que traditionnelles, considérées comme en déclin). Il a aussi été rappelé, à propos d'astronomie, que des catégories comme la culture scientifique et technique ont parfois l'effet pernicieux de séparer un pan de notre culture. Comme si nos relations aux astres ne constituaient pas une dimension importante de ce qui forme notre culture...

Naturellement les réflexions se sont portées vers celles et ceux qui participent peu à la vie culturelle, voire qui en sont pour différentes raisons exclu-e-s. Les efforts déployés pour partager avec ces personnes les services publics offerts, les événements organisés tout au long de l'année, n'ont pas été négligeables. Les résultats ne semblent pas toujours à la hauteur des espoirs ou des ambitions. Nous l'avions rappelé en introduction de cette séance, la promotion récente des droits culturels dans la loi française offre des pistes pour agir autrement et notamment développer des actions non plus seulement destinées à ces personnes mais faites avec elles, au nom de leur égale dignité.

Mais les témoignages ont aussi montré que le Bugey Sud pouvait s'appuyer sur des expériences intéressantes de coopérations entre organismes culturels et non culturels (par exemple : médiathèque / tribunaux) pour donner accès à des connaissances et compétences nouvelles et / ou associer d'autres publics que ceux plus habituels dans certaines structures culturelles.

Des témoignages ont rappelé à juste titre que la participation à la vie culturelle pour les personnes qui en bénéficient peu est un objectif qui demande du temps, qui souvent peut concerner des petits groupes avec lesquels conduire une action en profondeur, demandant une certaine permanence des activités proposées et surtout, quitte à le répéter, du temps...

3. La culture : à quel prix ?

... du temps mais aussi des moyens financiers... La question est incontournable.

Le prix de la culture, comme cela a été rappelé par un participant, devrait toujours être confronté à ce que coûterait l'absence de vie culturelle. Bien entendu on peut rappeler ici la formule attribuée à A. Lincoln: "Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance!" Si tout le monde convient assez facilement aujourd'hui de la nécessité d'offrir une éducation de qualité et des dommages que pourraient causer à la collectivité tout entière de graves défaillances ou lacunes en la matière, il en va de même pour la vie culturelle. Les enquêtes ministérielles le montrent bien: on constate une diffusion massive des pratiques culturelles des Français. Si dans ce cadre, celles les plus liées aux politiques culturelles semblent fragilisées par un vieillissement de leurs publics et la montée du numérique dans les jeunes générations, il n'en reste pas moins qu'un territoire incapable d'offrir à ses habitant-e-s des lieux d'activités diverses, de spectacles ou d'expositions, patrimoniaux ou tournés vers la création, un bon accès aux réseaux et une certain nombre d'événements, risque d'être jugé peu attractif et de perdre ainsi sa capacité à accueillir ou retenir des populations. Son économie assurément s'en ressentira.

Mais il est certain aussi que la situation financière des collectivités publiques après la crise sanitaire n'augurait pas d'une progression des sommes susceptibles de soutenir le développement de la vie culturelle. La guerre en Ukraine vient ajouter à cela de nouvelles sources d'inquiétudes. Le coût de l'énergie en particulier va s'en ressentir. D'une certaine façon, c'est le calendrier de la transition écologique et énergétique qui a été bouleversé, rapprochant des échéances que nous considérions à tort comme plus lointaines.

Dans le Bugey Sud comme ailleurs, il va falloir inventer des modèles économiques nouveaux pour faire face à cette situation. C'est sans doute la sobriété qu'il va falloir décliner en matière culturelle, apprendre à faire à moindre coût, recycler lorsque c'est possible, économiser l'énergie, décarboner les équipements et événements culturels.

La coopération peut aussi permettre de mutualiser des ressources, de structurer des partenariats nouveaux avec des organismes publics ou privés capables de contribuer en financements, nature ou ingénierie aux activités culturelles de tous ordres. Autant de perspectives dont un PCT permet de débattre et de définir les conditions de leur mise en œuvre.

4. La culture : qu'est-ce que c'est?

Il est temps maintenant de se confronter à la plus difficile question qui avait été posée en première des quatre que nous avons rappelées. Nous sommes marqués en France par une quasi identification des arts à la culture. Succès du ministère de la culture qui, s'occupant principalement d'arts, d'artistes et d'activités artistiques, a fini par faire coïncider son champ d'intervention avec le terme de son intitulé: la culture... Mais les définitions de ce terme ont plutôt souligné que les arts n'en constituent qu'une composante. Longtemps on a estimé que la culture était tout ce que les humains avaient produits (des sciences aux religions, en passant par les modes de vie et les façons de penser). Bref, tout ce qui s'opposait à la nature. Mais les anthropologues et certains philosophes nous rappellent aujourd'hui que la séparation de la culture et de la nature est propre à certaines sociétés quand d'autres ont établi des continuités entre humains et non humains. Il est par ailleurs souvent

très problématique de considérer une culture comme « propre » à une communauté humaine tant nous sommes nous-mêmes une diversité culturelle, un composite de références familiales, sociales, territoriales, nationales, mondiales...

La culture est même devenue un secteur d'intervention distincts. On ne peut qu'inviter les participant-e-s d'un projet culturel de territoire à transgresser de telles frontières et à traiter de questions d'éducation, d'éducation tout au long de la vie, d'éducation populaire, de santé et d'environnement, d'égalité Femmes / Hommes, de tourisme, d'agriculture, d'astronomie ou de cuisine (entre autres...). L'important étant d'identifier des enjeux culturels d'un territoire quel que soit le sens donné à ce terme (du moment qu'il ait été débattu et accepté).

Dans un territoire du sud Isère marqué par la coexistence de familles installées récemment, venues de zones urbaines, et d'autres plus anciennement présentes, l'enjeu culturel était de trouver des façons de les rassembler, de leur offrir des moments d'émotions à partager et d'échanges à nouer. C'est en leur proposant de contempler le ciel nocturne et de rêver aux étoiles que ces objectifs ont été atteints. L'astronomie peut aussi permettre de faire société.